

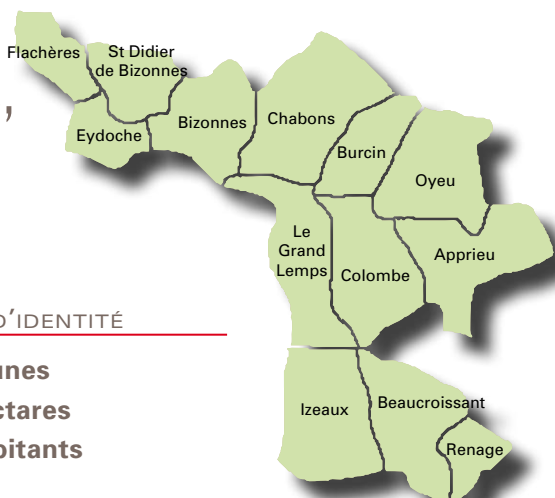
www.cc-bievre-est.fr

Bièvre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **est**

Rapport d'activités 2009



13 communes, un territoire



】 CARTE D'IDENTITÉ

13 communes

13 392 hectares

19 035 habitants

Les compétences intercommunales

Aménager l'espace et développer les atouts économiques

- Promotion économique du territoire
- Commercialisation des zones d'activités et du parc Bièvre Dauphine
- Création et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Aide à la création, au soutien et à l'animation des unions commerciales et artisanales
- Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la région grenobloise
- Adhésion au contrat de développement Rhône-Alpes de Bièvre-Valloire
- Soutien à la réalisation d'un point de vente agricole
- Réalisation d'acquisitions foncières au gré des opportunités

Améliorer la vie quotidienne

- Gestion du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Construction, entretien et fonctionnement de la médiathèque communautaire tête de réseau
- Mise en réseau des bibliothèques du territoire
- Soutien au développement d'une politique culturelle intercommunale
- Aménagement et entretien des parkings de gares
- Partenariat pour la réalisation de parkings de covoiturage
- Initiation et formation aux technologies de l'informatique et de la communication
- Maîtrise d'ouvrage et financement d'études sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille

Préserver l'environnement

- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Contrôle des assainissements non collectifs
- Participation aux travaux des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Maîtrise d'ouvrage pour les communes

Sommaire

P4-5

Institution, moyens, finances

P6-7

**Aménager l'espace
et développer les atouts économiques**

P8-9

Préserver l'environnement

P10-11-12

Améliorer la vie quotidienne

2009, année des grands chantiers

L'année 2008 marquée par les élections, la mise en place du conseil communautaire et les prises de contact respectives, les grands projets communautaires étaient initiés pour 2009.

Et nous avons réussi à tenir le calendrier ! Ainsi, notre siège, qui fait tant défaut aujourd'hui au dynamisme et à l'image de la collectivité, sera accessible au premier semestre 2011. Il permettra à l'intercommunalité de passer un palier supplémentaire.

Autre dossier qui nous tient particulièrement à cœur le réseau de lecture publique et la médiathèque communautaire sont sur de bons rails. L'architecte est retenu et le projet prend forme jour après jour. Il créera une véritable polarité culturelle au centre du Grand-Lemps. En cette période de crise pour les habitants et de maîtrise de la dépense publique pour les collectivités, cet équipement phare facilitera enfin l'accès équitable pour tous à la culture de proximité et cela à un prix très modéré.

Ces projets ont été rendus possibles grâce la bonne santé financière de Bièvre Est et à la hausse régulière des revenus de la taxe professionnelle liée aux nouvelles entreprises qui se sont installées sur notre parc d'activités Bièvre Dauphine et sur nos zones. La suppression de cette taxe engendrera nécessairement des ajustements au détriment des habitants. Nous continuerons toutefois à travailler à la réalisation des équipements structurants nécessaires au mieux vivre de la population et à concevoir des espaces économiques pour faciliter l'installation d'entreprises et dynamiser notre territoire.



Didier Rambaud

Président de la communauté
de communes de Bièvre Est

Rapport d'activités 2009

Communauté de communes de Bièvre Est – Parc d'activités Bièvre Dauphine – 953 rue Augustin Blanchet – 38690 Colombe • Tél. 04 76 06 10 94 - Fax : 04 76 06 40 98 - Courriel : contact@cc-bievre-est.fr • SITE INTERNET : www.cc-bievre-est.fr • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Didier Rambaud • RÉDACTION : service communication • CRÉDIT PHOTOS : Cédric Durand, DR • RÉALISATION : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps • IMPRESSION : imprimerie des Eaux Claires • Tiré à 1 100 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.

Institution, Moyens, Finances

2009 LES FAITS MARQUANTS

- Réalisation du siège administratif
- Dématérialisation des actes administratifs
- Versement de fonds de concours



1

1 Réalisation du siège administratif

Dans le cadre de la réalisation du siège de la communauté de communes, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2008. L'architecte Erick Catelan est retenu. Les travaux de terrassement ont démarré en décembre pour une ouverture au 1^{er} trimestre 2011.

Coût de l'opération :
2 109 900 € HT



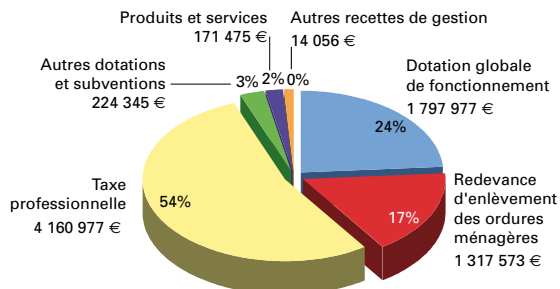
2

Réalisation de la toiture de la salle des fêtes de Bizones



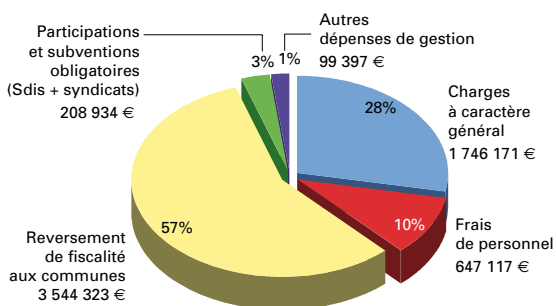
3

Fonctionnement



Structure des recettes de gestion

Structure des dépenses de gestion



Les moyens humains

Pour mettre en œuvre la dynamique politique définie par les élus communautaires, la collectivité emploie 24 agents (21 agents titulaires et 3 agents contractuels).

Dans le détail :

- Filière administrative : 9 agents dont un agent à 28h et un agent à 30h
- Filière technique : 12 agents dont deux agents à 28h et un agent à 5h
- Filière culturelle : 3 agents

2 Les fonds de concours

Pour renforcer la solidarité intercommunale et soutenir les communes dans leur développement, des fonds de concours sont attribués selon différents critères.

Les subventions accordées :

- 28 559 € : Réaménagement du stade de football de Colombe
- 16 399 € : Toiture de la salle polyvalente et éclairage du stade de football d'Izeaux
- 11 990 € : Rénovation de la crèche Les Lucioles à Renage
- 8 189 € : Réhabilitation de la toiture de la salle polyvalente de Bizonnes
- 6 143 € : Aménagement de la salle communale de Burcin

Des consultations gratuites

La collectivité propose au public des permanences gratuites.

Consultance architecturale

63 entretiens en consultation architecturale réalisés au cours de l'année par Marc Vauquois.

Permanence juridique

95 entretiens aux permanences juridiques assurées par Maître Michèle Girot-Marc.

3 La gouvernance

45 délégués communautaires élus dont un Président et 13 Vice-présidents, 30 suppléants
14 commissions, soit plus de 120 élus municipaux mobilisés

8 conseils communautaires

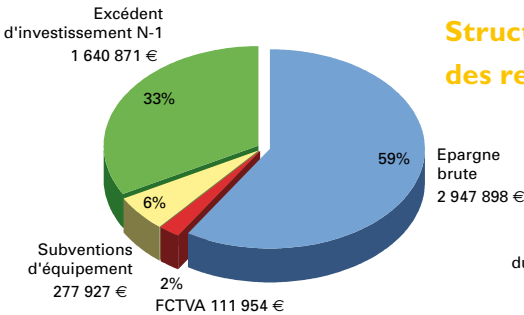
111 délibérations votées

32 décisions du Président

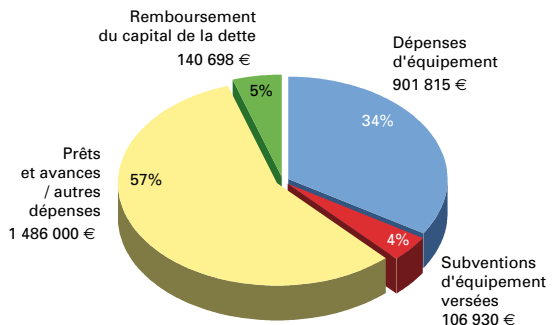


Investissement

Structure des recettes d'investissement



Structure des dépenses d'investissement



Aménager l'espace et développer les atouts économiques

2009 LES FAITS MARQUANTS

- **Elaboration du projet de territoire**
- **Extension du parc d'activités Bièvre Dauphine (Apprieu/Colombe)**
- **Création de la zone d'activités de Meaubec (Beaucroissant)**



1

1 Adoption du projet de territoire en 2010

Le projet de territoire est lancé.

Il donnera aux élus et aux habitants une lisibilité quant aux compétences et actions de la communauté de communes pour maîtriser son développement. Il aura également comme objectif de répondre aux enjeux du développement de l'intercommunalité et de positionner l'action de la collectivité en cohérence avec les territoires voisins et les préconisations du futur Schéma de Cohérence Territoriale de la région urbaine grenobloise.

Après trois tables rondes regroupant les habitants, des rencontres avec les maires et les partenaires institutionnels du territoire, le diagnostic est présenté en séminaire à l'automne. Les premiers éléments du diagnostic :

- Un territoire multipolarisé, sans ville centre,
- L'émergence d'une polarité avec Bièvre Dauphine (20 % des emplois du territoire),
- Une évolution de la population extrêmement soutenue accompagnée d'une forte consommation foncière,
- Un développement de l'habitat en décalage avec la demande des ménages (de + en + de petits ménages avec la décohabitation),
- Une dynamique économique retrouvée mais un ratio emplois/actifs qui se dégrade en raison de la hausse de population,
- Une évolution de l'emploi portée par l'économie «présentielle» (construction, commerce, santé et action sociale),



2



3



4

- Une infrastructure de services et d'équipements publics mal calibrée pour répondre à l'augmentation très rapide de la population,
- Des milieux naturels soumis à la double pression de l'urbanisation rapide et de l'agriculture.

2010 sera l'année de la construction du projet communautaire.

2 BEAUCROISSANT

Création de la ZA Meaubec

Les travaux de viabilisation de la première tranche de la zone d'activités de Meaubec sont engagés sur 1,3 hectares. Extension de la zone d'activités du Plan sur Renage, elle s'inscrit sur une assiette foncière potentielle de 5 hectares.

Coût de l'opération : 681 000 € H.T.

Composée de trois lots, la première tranche est entièrement commercialisée.

Les acquéreurs :

- La clinique vétérinaire Renard, Bonaïme et Mingat,
- 2Apic, société spécialisée dans la menuiserie métallique,
- La cave Le Tire-Bouchon.

3 APPRIEU/COLOMBE

Extension du parc d'activités Bièvre Dauphine

Parallèlement à la commercialisation des lots du secteur nord de l'extension du parc d'activités Bièvre Dauphine, les travaux de viabilisation des lots et la création de la voirie de desserte sont engagés.

Coût de l'opération : 980 000 € HT

Le 1^{er} lot de 4 500 m² est vendu aux Etablissements Paret, spécialisés en menuiserie, ébénisterie et agencement.

4 APPRIEU/COLOMBE

Commercialisation du pôle de services

Situé sur le parc d'activités Bièvre Dauphine, le pôle de services entre en commercialisation. Pour cela, la communauté de communes a procédé à la vente de 14 000 m² de terrain à la société CFA Rhône-Alpes. Cet aménageur commercialisera 7 000 m² d'immobilier d'entreprises composés de bureaux et de locaux d'activités fonctionnels. Le premier bâtiment sortira de terre en 2011.

Naissance de la loterie intercommunale

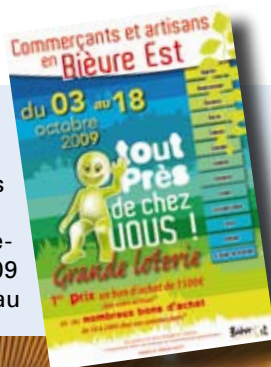
«Tout près de chez vous !»

46 % des 4 000 emplois en Bièvre Est sont générés par le secteur du commerce et de l'artisanat.

Pour valoriser cette économie résidentielle et soutenir son dynamisme, Bièvre Est a développé en 2009 une grande loterie «*Tout près de chez vous !*» du 3 au 18 octobre.

70 commerçants et artisans du territoire ont donné la possibilité à leurs clients de gagner de nombreux bons d'achat, financés par la collectivité, d'une valeur allant de 50 à 1 500 €. Plus de 16 000 bulletins de participation ont été récoltés au cours de la quinzaine.

Les élus et les commerçants présents lors de la remise des prix à Izeaux.



Préserver l'environnement



2009

LES FAITS MARQUANTS



1

- **Labellisation du service collectif**
- **Convention avec l'association Avenir**
- **Fin du contrat de gestion de l'assainissement non collectif**

1 L'entretien des espaces verts

48 200 m² de terrain entretenus par le service des espaces verts sur le parc d'activités Bièvre Dauphine et les zones d'activités intercommunales. En outre, le service a réalisé de nombreux travaux d'entretien courant et des remplacements aux besoins en déchèterie.



2

Le contrôle des assainissements non collectifs

187 installations contrôlées sur 10 communes.

19 avis de conception/réalisation.

Géré dans le cadre d'un marché de prestations de service depuis 4 ans par la Sdei, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sera repris en régie directe à compter du 1^{er} janvier 2010.



3

*Didier Rambaud
et
Joseph Charvet
lors de la remise
des prix.*



2 Subventions aux manifestations agricoles

L'agriculture étant une composante essentielle de la vie économique locale, une subvention de 1 000 € a été accordée aux jeunes agriculteurs de l'Isère pour l'organisation des finales départementales et régionales de la bourse qui se sont déroulées sur la commune de Beaucroissant et de 500 € pour l'organisation du comice cantonal du Grand-Lemps à Flachères.



4

3 Soutien de l'association Avenir

Gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'Etang du Grand-Lemps et de Chabons pour l'Etat, l'association Avenir développe des actions pédagogiques pour faire connaître ce site exceptionnel. Pour soutenir l'association dans le cadre du déve-



5

loppement d'animations en direction des écoles du territoire, la collectivité a signé une convention triennale qui comprend le versement annuel d'une subvention de 8 000 €.

4 Bièvre Est labellisée

Le 18 novembre 2009, la communauté de communes recevait le label QualiTri pour la qualité de son travail en matière de collecte des déchets. Remis par Eco-emballages et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), il vient récompenser plusieurs années de travail et démontre toute la performance du service en termes de qualité de service de collecte, mais également de suivi des coûts.

5 Une ambassadrice sur le terrain

Seulement 60 % des déchets sont triés à la source. Pour améliorer ce résultat, Caroline Pierre, ambassadrice du tri, sillonne le territoire à la rencontre des habitants. En 2009, 55 interventions ont été effectuées dans 10 écoles. Caroline a également distillé ses précieux conseils sur les marchés, la Foire de Beaucroissant, lors du concours régional de labour, de la fête du Sigmas ou encore d'opérations ponctuelles de nettoyage de la nature. Parallèlement, une campagne de sensibilisation des habitants de logements collectifs a débuté au Grand-Lemps et à Renage.

La collecte en chiffres

Les ordures ménagères

5 003,88 tonnes (- 1%) collectées par une entreprise extérieure, soit 256 kg/par habitant. Le coût de la collecte s'élève à 81,68 €/tonne HT.



La collecte sélective

180,54 tonnes d'emballages collectées en régie sur les 44 points d'apport volontaire, avec un taux de refus de 19,50 %.

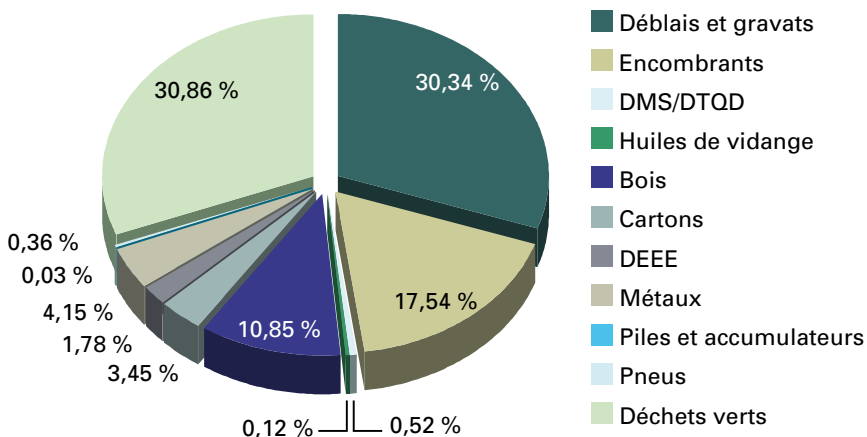
442,26 tonnes de journaux magazines collectées en régie avec un taux de refus de 0,04 %.

621,38 tonnes de verre collectées par une entreprise extérieure. Le coût de la collecte s'élève à 43,82 €/tonne HT.

Les déchèteries

6 233,80 tonnes de déchets collectées dans les trois déchèteries (Apprieu, Beaucroissant et Chabons) gérées en régie.

Les produits collectés dans le détail :



Améliorer la vie quotidienne



- Mise en œuvre du Pass Foncier
- Désignation de l'architecte de la médiathèque
- Soutien aux projets associatifs



1

① Attributions de logements adaptés

Mis en place dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), le Comité Local de l'Habitat (CLH) enregistre les demandes de logements sociaux.

- 323 demandes recensées en 2009.
- 155 attributions de logements sociaux de maîtrise communale.
- 41 attributions par le CLH pour le parc de logements très social.



2

② Mise en œuvre du Pass Foncier

Dispositif visant à faciliter l'acquisition d'une résidence principale pour les ménages à revenus modestes, le Pass Foncier a été adopté par le conseil communautaire le 20 avril 2009. Développer dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), ce dispositif consiste à différer l'acquisition du terrain en consacrant les premières années de remboursement d'emprunt à l'acquisition du logement. Pendant cette période, le portage foncier est assuré par les collecteurs du 1 % logement. Dans le cadre de l'accompagnement des projets des communes, la communauté de communes a mis en place un portage foncier. En 2009, il a été concrétisé par l'achat d'une friche industrielle sur la commune d'Apprieu.



3



4

*Jean-François Perrin
et Pier-Luigi Olivieri
(à droite) lors de
l'inauguration
de la bibliothèque
informelle
le 1^{er} juillet*



5

La collectivité a ouvert une enveloppe pour 20 dossiers qui sont étudiés par un comité d'agrément. Elle accorde les Pass Fonciers selon différents critères. Selon leur composition, les ménages bénéficieront d'une subvention de 3 000 ou 4 000 euros, d'une TVA à 5,5 % et du prêt à taux 0 doublé et majoré. En 2009, 15 Pass Foncier ont été accordés.

3 Aides aux bailleurs sociaux

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux bailleurs sociaux pour la production de logements locatifs publics, une subvention de 159 240 € a été accordée à l'Opac 38 pour la réalisation de 16 logements sur l'opération «le Jardin des Arts» au Grand-Lemps.

Création d'un portage foncier

Dans le cadre de l'accompagnement des projets des communes, la communauté de communes a mis en place un portage foncier. En 2009, il a été concrétisé par l'achat d'une friche industrielle sur la commune d'Apprieu.

Il s'agit d'une parcelle cadastrée de 4 443 m². La commune demande à la communauté de communes de Bièvre Est de porter le foncier pendant 3 ans le temps que la commune modifie son PLU.

4 Modification des aires d'accueil des gens du voyage

Pour répondre aux besoins recensés sur le territoire, les règlements des aires d'accueil des gens du voyage sont modifiés. Les aires d'Apprieu et de Colombe sont désormais en capacité d'accueillir des familles pour une durée de 9 mois. A Colombe, des équipements restent nécessaires pour adapter notamment les blocs sanitaires. Le montant des travaux s'élève à 47 000 €.

Exploitation des aires

Parallèlement, un nouveau gestionnaire est retenu pour les aires d'accueil pour une durée de 2 ans : l'Ha-cienda.

Sélection de l'architecte de la médiathèque

Installée dans l'ancienne distillerie Dutruc, à proximité de la mairie du Grand-Lemps, la médiathèque communautaire tête de réseau sera dès 2012 le premier équipement culturel du territoire. Dans le cadre de sa réalisation, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en mai. Le projet de l'architecte Bernard Paris & Associés est retenu. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 4 056 000 € T.T.C dont 80% financé par l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général de l'Isère et L'ADEME (pour la chaufferie bois).

5 Inauguration d'une bibliothèque informelle

Menée conjointement par le Collège Liers et Lemps, l'association Workspray, la Sncf, Réseau Ferré de France, la Mairie du Grand-Lemps, Bièvre Est et le Conseil Régional, l'opération Graff en Gare, associée à des ateliers Slam, a abouti à la réalisation d'une fresque dans le passage souterrain de la Gare. A cette occasion, la communauté de communes inaugurait également sa première bibliothèque informelle. Ce concept donne la possibilité aux usagers du train d'emprunter des livres librement et de les redéposer lorsque leur lecture est terminée.

Pour élargir l'accès des publics à la lecture, d'autres actions ont également été initiées hors les murs lors des journées du patrimoine, de Lire en Fête, des fêtes de Noël, par la mise à disposition des communes de l'exposition *Art en Bièvre, Hominidé Est...*

Enfin dans le cadre du développement culturel, des subventions ont été accordées au Sigmas pour la réalisation du *Ticket Culture en Bièvre Est* et à la mairie du Grand-Lemps pour l'accueil du *Chapiteau de l'Isère*.



Maintenance et évolution des parcs informatiques

La collectivité est intervenue dans les mairies, écoles, bibliothèques, syndicat des eaux d'Apprieu, Sigmas, service foire de la mairie de Beaucroissant, siège et bibliothèque de la communauté de communes, soit 289 PC et 8 serveurs.

Les activités de maintenance, dépannage, installation et conseil connaissent une augmentation avec 79 heures de conseil et 319 heures de dépannage uniquement dans les écoles et mairies.

Parallèlement, un marché de groupement d'achat de fourniture informatique a été mis en place en septembre. Les 13 communes du territoire adhèrent à ce groupement pour 3 ans.



Participation à la réalisation d'un parking de covoiturage

La communauté d'agglomération du Pays Voironnais créera en 2010 un parking relais-covoiturage le long de l'autoroute A43 au sud du giratoire du péage autoroutier. La population concernée par cet ouvrage habite en grande partie sur le territoire de Bièvre Est. En conséquence, la communauté de communes apporte son soutien au projet en finançant 10 % du montant total des travaux, soit une subvention de 50 000 € T.T.C.



Soutien aux projets associatifs

Pour ancrer la collectivité dans le quotidien des habitants, véhiculer son image et soutenir les associations, la collectivité attribue à partir de 2009 des subventions exceptionnelles selon différents critères parmi lesquels le caractère intercommunal ou la fréquentation. Pour cette première année, une subvention de 500 € est versée aux associations *Artscénics et p'tites bretelles*, *Union Chabonnaise*, *Le Volant d'Oyeu*, *Tivol'Air*, *Terres Froides Basket*, *US Flachéroise*, *Judo club Apprieu* et *Ten'Dances*, sous réserve de véhiculer l'image de Bièvre Est.

Soutien à l'atelier d'éveil

La communauté de communes lance une étude sur la politique «petite enfance, jeunesse, famille» sur le territoire et l'intérêt d'une prise de compétence.

Parallèlement, l'association «l'Atelier d'éveil», qui gère à Colombe une structure multi-accueil pour les enfants de onze communes du territoire, fait face à un déficit financier structurel. Pour ne pas arrêter les services proposés au cours de cette période de réflexion, Bièvre Est attribue une subvention de 10 000 € à l'association.

Communauté de communes de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine - 953 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe

T : 04 76 06 10 94 - F : 04 76 06 40 98

www.cc-bievre-est.fr